

# Local Contrôle Anti-dopage

## A l'attention des organisateurs

### INSTALLATIONS ET MATERIEL

Le poste de contrôle doit comprendre :

1. **une salle d'attente (environ 20 m2 minimum) comprenant :**

- un secrétariat : 1 table et 2 chaises
- des bancs ou des chaises (pour une vingtaine de personnes)
- une autre table (pour poser les boissons)

les athlètes contrôlés devront trouver :

- des boissons variées, non alcoolisées et sans caféine, sous emballage scellé (bouteilles plastiques de 33 cl maxi ou canettes métalliques)
- des sacs poubelles pour recueillir les bouteilles vides
- si possible un frigidaire surtout l'été
  
- la salle doit être propre
- la salle doit être fermée, sécurisée et calme
  
- pour les grandes compétitions : un poste de télévision

2. **Deux salles de travail pour les médecins (12 m2 minimum chacune) (masculin et féminin) comprenant :**

- Une table assez grande ou 2 tables (1.40 m x 0.60 m),
  - Une pour écrire avec 2 chaises face au docteur (athlète + accompagnateur)
  - Une pour disposer les packs de gobelets stériles et les packs de flacons (l'athlète doit pouvoir choisir parmi plusieurs packs)
- **Des WC attenants** : le médecin et l'athlète ne doivent pas circuler en dehors du poste afin de garder le secret du contrôle. Si les installations ne le permettent pas, prévoir des paravents.  
**Ces WC ne servent que pour le médecin et l'athlète contrôlé, en aucun cas pour les escorteurs.**
- Prévoir aussi :
  - du papier sur les vitres si il y a possibilité de regarder dans la pièce.
  - du sopalin pour poser sous les flacons lors du transvasement des urines
  - un grand sac poubelle afin de jeter les gobelets après usage
  - quelques boissons

La salle d'attente doit communiquer avec la salle du (des) médecins ou être proche de celle-ci.

Le couloir séparant la salle d'attente de la salle du médecin, ne doit pas être emprunté par d'autres personnes. (Prévoir des paravents pour faire un couloir entre la salle d'attente et la salle du médecin)

## **Documents à mettre à disposition du Délégué Fédéral**

- badge distinctif
- Badge lui permettant d'accéder :
  - o Pour les courses sur route : à la ligne d'arrivée
  - o Pour les meetings et Championnats : à tous lieux sur le stade, y compris les tribunes, tribunes VIP, vestiaires, zone mixte ... tout lieu où l'athlète peut se déplacer
- Horaires précis de la compétition
- Une start list et la liste des athlètes par épreuve avec leur numéro de dossard
- badges en nombre suffisant pour escorteurs, athlètes et accompagnateurs (afin de contrôler l'entrée de la salle d'attente)
- plaquettes et stylos pour les escorteurs + chemises pour cacher les notifications
- un décapsuleur
- des ciseaux, du scotch, un feutre, des feuilles blanches (afin de compléter le fléchage)
- des sacs poubelles
- des gants (pour les athlètes : au moment du recueil des urines)

### **Prévoir :**

Des escorteurs en nombre suffisant (un par athlète contrôlé) – L'escorteur doit suivre l'athlète pendant au moins une heure et rester à la disposition du Délégué Fédéral si il faut accompagner un athlète en dehors de la salle d'attente (sur motif valable).

### **INFORMATIONS**

Il est obligatoire d'avoir un médecin de même sexe que les athlètes contrôlés.

Un médecin fait en général 6 contrôles.

Il y a un médecin masculin et un médecin féminin donc 12 contrôles pour lesquels il faut prévoir 12 escorteurs de même sexe que l'athlète (6 hommes + 6 femmes).

Chaque athlète peut être accompagné par une seule personne de son choix.

### **LES BOISSONS**

Il faut compter au minimum 3 bouteilles d'eau par athlète (33cl mini) + 2 à 3 jus de fruits (les accompagnateurs boivent aussi occasionnellement). Si la température extérieure dépasse 15°, prévoir deux bouteilles d'eau supplémentaires par athlète.

Il est conseillé de prévoir au minimum pour 12 contrôles :

**12x3 = 36 bouteilles d'eau de 33cl** (ou 50cl) pour les athlètes + 12 bouteilles pour les accompagnateurs soit 48 bouteilles. Eviter les bouteilles d'1 litre ou plus. C'est le nombre de bouteilles qui compte et non la quantité d'eau car chaque bouteille est personnelle à l'athlète. Toute bouteille abandonnée est jetée. Il n'est pas possible de verser l'eau dans des gobelets. Seules les bouteilles sont autorisées.

**12x2 = 24 bouteilles ou boîtes d'eau gazeuse de 33cl**

**12x3 = 36 boîtes de jus de fruits** orange, pamplemousse, (ex. : minut Maid.). Le jus de pomme est moins apprécié.

TOUTES LES BOISSONS DOIVENT ETRE SOUS EMBALLAGE HERMETIQUE PLASTIQUE OU METALLIQUE. LE VERRE N'EST PAS OBLIGATOIRE.

Il faut absolument éviter le coca cola avec caféine et les boissons alcoolisées.

LES ESCORTEURS DOIVENT ÊTRE LICENCIÉS FFA ET DIPLOMÉS « FEDERAL ANTI DOPAGE »